

Document

Une lettre inédite de Pascal Pia à Pedro Creixhams sur la condamnation de Malraux Août 1924

En décembre 1923, André et Clara Malraux, en compagnie de Louis Chevasson, partent pour une « expédition archéologique » qui les conduit au temple de Banteay Srei, au Cambodge. Sur place, ils « prélèvent » des bas-reliefs du Xème siècle. Arrêtés par les services de la Sûreté cambodgienne, ils sont inculpés de vols et mutilations de monuments publics, assignés à résidence avant d'être jugés en juillet 1924 et condamnés, Malraux à trois ans de prison ferme et cinq ans d'interdiction de séjour, Chevasson à dix-huit mois de prison ferme. Clara, rentrée à Paris, et Marcel Arland cherchent à susciter une mobilisation des intellectuels en leur faveur alors que la presse parisienne n'est pas toujours tendre, multipliant les comptes rendus acerbes ou ironiques. Il s'agit de réagir, et vite. Au décade de Pontigny, Arland lance une pétition, et récolte plusieurs signatures de poids, dont celle de Gide, Maurois, Mauriac et Paulhan. Les deux accusés comparaissent en appel en octobre 1924 et voient leurs peines minorées : un an de prison pour Malraux, dix mois pour Chevasson, mais avec sursis. Les deux hommes, libres, sont de retour à Paris un mois plus tard.

Le document que nous publions, grâce à M. Herreira, qui nous communiqué une copie de cette lettre manuscrite, et à Mme Colette Dominique, fille de Pascal Pia, qui a autorisé sa publication, témoigne de l'écho suscité par ce qui est devenu « l'affaire Malraux ». Pascal Pia, qui effectue depuis novembre 1923 son service militaire dans l'unité disciplinaire du 3^e zouave de Constantine et est hospitalisé (il sera réformé en octobre 1924) et est donc tenu à l'écart des initiatives parisiennes, écrit à son ami peintre catalan Pedro Creixhams.

Constantine. Infirmerie

Lundi 11 [août 1924]

Mon vieux Creixhams,

Je viens de recevoir ta lettre où j'ai trouvé les deux articles sur l'affaire de notre pauvre Malraux. J'avais lu juste avant le n° du 3 août du *Petit Parisien* où s'étalait, en belle page, un pareil tissu de sottises et d'injures. Je me doutais bien que la saloperie avait été distribuée à tous les journaux. Nous sommes cependant quelques-uns qui connaissions Malraux et l'estimions, il ne faudrait pas que notre amitié permît à celui-ci de faire les trois ans de prison à quoi il a, paraît-il, été condamné.

Je vais écrire à Paulhan et à Arland pour savoir s'il est possible de faire quelque chose en faveur d'André Malraux. Je pense maintenant que nous sommes un peu coupables de ne pas nous être occupés plus tôt de lui. Il faudra absolument que nous parlions et qu'on nous entende. Malraux doit revenir ici, avec nous. Je voudrais savoir si Arland, avec qui au mois de juin, avant de repartir, j'avais été trouver Fels et Jaloux à la *Revue des Arts asiatiques*, a l'espoir de faire bénéficier Malraux de quelque chose. Il nous faudrait aussi savoir ce qu'on fait de lui à Pnom Penh, si nous pouvons lui écrire. Nous ne pouvons le laisser seul.

Je t'écrirai plus longuement d'ici quelques jours, mais je suis assez gravement pris par les fièvres et je rentre demain matin à l'hôpital.

Je te souhaite de bien travailler. Écris-moi vite. Je t'embrasse et embrasse Madeleine,

Ton ami dévoué

P. Pia

P. Durand Pia

Du 3e Zouaves 2 cie

À l'Hôpital militaire Laveran

2e Fiévreur

Constantine

Algérie

Pour citer ce texte :

PIA, Pascal : «Une lettre inédite à Pedro Creixhams sur la condamnation de Malraux, août 1924», *Présence d'André Malraux sur la Toile*, art. 168, juin 2013. Texte mis en ligne le 10 juin 2013.

URL : <<http://www.malraux.org/index.php/articles.html>>. Texte consulté le [date exacte du téléchargement].